



This PDF is provided by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an officially produced electronic file.

Ce PDF a été élaboré par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'une publication officielle sous forme électronique.

Este documento PDF lo facilita el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un archivo electrónico producido oficialmente.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) مقدمة من قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من ملف إلكتروني صادر رسمياً.

本 PDF 版本由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案服务室提供。来源为正式出版的电子文件。

Настоящий файл в формате PDF предоставлен библиотечно-архивной службой Международного союза электросвязи (МСЭ) на основе официально созданного электронного файла.



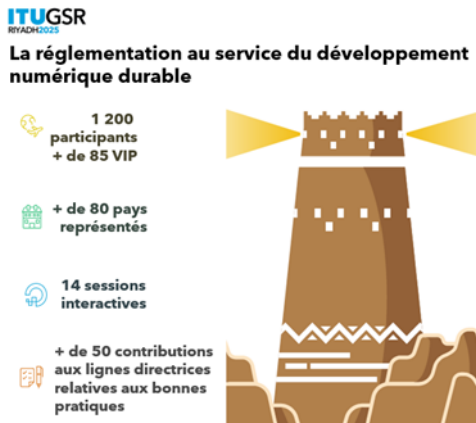
ITU GSR RIYADH2025

Riyad, Arabie saoudite, 31 août - 3 septembre 2025

Rapport du Président



Impact réglementaire



L'édition de 2025 du Colloque mondial des régulateurs (GSR-25) s'est tenue à Riyad (Arabie saoudite) du 31 août au 3 septembre 2025, sur le thème "La réglementation au service du développement numérique durable". La manifestation a atteint le nombre record de 1 200 participants, parmi lesquels figuraient des ministres et des vice-ministres, des directeurs d'autorités de régulation et des dirigeants d'entreprises (plus de 85) de plus de 80 pays.

Le GSR-25 était organisé par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), à l'invitation du Gouvernement de l'Arabie saoudite. Le Colloque était présidé par S. E. M. Haitham Alohal, Gouverneur de la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST) de l'Arabie saoudite.

- Une série de manifestations spéciales ont été organisées les 31 août et 1er septembre, notamment un cours magistral de haut niveau sur la prospective stratégique pour les cadres de collaboration en matière d'intelligence artificielle, la réunion des associations régionales de régulateurs et du Réseau de régulation du numérique (DRN) et la table ronde des responsables des organismes de régulation.
- Le Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et des Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO) s'est réuni le 1er septembre et, le 2 septembre, une réunion du Réseau de femmes (NoW) du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT a été consacrée aux mécanismes permettant une plus grande participation des femmes dans les domaines liés aux TIC et a porté sur le manque de représentation féminine aux postes de direction dans ce secteur.
- Une séance d'information sur le thème "Connecter l'humanité" a eu lieu le 1er septembre et une présentation éclair sur la réglementation des technologies a eu lieu le 3 septembre.
- Une exposition de technologies a été organisée du 1er au 3 septembre, afin de présenter les dernières technologies et applications numériques innovantes

conçues par des entreprises du secteur des TIC au niveau local ou mondial.

- Tout au long du GSR, les débats ont porté sur les thèmes suivants: **collaborer, connecter, susciter la confiance, protéger, inclure, autonomiser, pérenniser et innover.**

Des régulateurs du monde entier ont identifié et approuvé les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-25 intitulées "Donner aux régulateurs les moyens de bâtir l'écosystème numérique". Les lignes directrices peuvent aider les régulateurs des TIC à jouer le rôle de bâtisseurs de l'écosystème numérique et à offrir une orientation réglementaire concrète et tournée vers l'avenir, afin de bâtir un avenir numérique qui ne laisse personne de côté. Les lignes directrices figurent en annexe du présent rapport et peuvent être consultées sur le site web du GSR-25, à l'adresse: <https://www.itu.int/net/epub/BDT/2025-GSR-25-Best-Practice-Guidelines-F/index.html#p=1>

Les principaux résultats des discussions sont les suivants:

- Développer la coopération et les capitaux: seule une coopération transfrontalière soutenue, associée à des investissements de l'ampleur requise, permettra d'assurer une connectivité universelle et efficace.
- Envisager la réglementation sous l'angle de la création d'écosystèmes et faire de l'innovation une pratique réglementaire essentielle: les régulateurs doivent agir non seulement en tant qu'arbitres du marché, mais aussi en tant que bâtisseurs de l'écosystème numérique, en utilisant des instruments souples et fondés sur des données factuelles, tels que des bacs à sable, des cadres favorables et des outils pratiques, afin de suivre l'évolution rapide des technologies et de faire en sorte qu'elles aillent dans le sens de l'intérêt public.
- Adapter les capacités institutionnelles: les régulateurs devraient développer les capacités techniques et stratégiques nécessaires pour faire face aux problèmes qui évoluent rapidement sur les marchés et les technologies numériques.

- Mettre la technologie au service de l'excellence réglementaire: les outils numériques, l'analyse des données et l'intelligence artificielle devraient être utilisés pour améliorer la surveillance, l'efficacité et la réactivité.
- Renforcer la collaboration transfrontière: les objectifs communs en matière d'infrastructure, de cybersécurité et de confiance numérique nécessitent des règles harmonisées, l'interopérabilité et la coopération régionale.
- Promouvoir la gouvernance collaborative: les régulateurs, le secteur privé, la société civile et les établissements universitaires doivent s'approprier conjointement la transformation numérique, les régulateurs assurant une coordination inclusive.
- Donner la priorité à un avenir numérique centré sur l'humain: la technologie doit d'abord être au service de l'être humain et les garanties, l'accès, les compétences et la confiance doivent être au cœur des politiques numériques.

Séances principales du GSR

Cérémonie d'ouverture



La cérémonie d'ouverture a accueilli des invités de marque:

Allocution d'ouverture de S. E. M. Haitham Alohalay, Président du GSR-25 et Gouverneur de la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST), Arabie saoudite



S. E. M. Haitham Alohalay a prononcé l'allocution d'ouverture du Colloque. Il a souligné qu'il était urgent de combler les lacunes persistantes en matière d'accès aux infrastructures TIC et d'accès aux TIC, alors que quelque 2,6 milliards de personnes ne sont toujours pas connectées à l'Internet. Aux côtés de l'UIT, il a annoncé le lancement du Plan d'action "Connecter l'humanité", dans un contexte où l'on estime les investissements nécessaires dans le monde pour réduire la fracture à 2 600 à 2 800 milliards USD. Il a lancé un appel en faveur de solutions qui vont au-delà des déploiements traditionnels - comme la connectivité par satellite et les approches fondées sur l'intelligence artificielle - et a mis en évidence les investissements de l'Arabie saoudite dans les compétences et l'inclusion, qui ont abouti à une nette augmentation de la participation des femmes, ainsi qu'un programme conjoint visant à appuyer les capacités réglementaires dans plus de 100 pays.

Allocution d'ouverture de Mme Doreen Bogdan-Martin, Secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications



À l'occasion du 25^{ème} anniversaire du Colloque mondial des régulateurs, **Mme Doreen Bogdan-Martin** a affirmé une nette évolution du rôle des régulateurs, en ce qu'ils ne sont plus seulement des superviseurs du marché, mais aussi des bâtisseurs de l'écosystème numérique. Elle a présenté les trois grands défis qui se profilent pour la prochaine phase de réglementation, à savoir la vitesse et l'échelle de mise en œuvre et les enjeux. Elle a également préconisé le recours à la coopération à titre de réponse fédératrice, appelant de ses vœux une réglementation plus intelligente qui renforce la confiance et l'inclusion, afin que la transformation numérique profite à tous et ne laisse personne de côté.

Allocution d'ouverture de M. Cosmas Luckyson Zavazava, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications



M. Cosmas Luckyson Zavazava a estimé que le GSR faisait figure de "boussole réglementaire", dont les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques rendent compte d'une communauté de pratiques établie depuis 25 ans. Pour l'avenir, il a annoncé que l'UIT publierait prochainement une étude sur le modèle économique mondial (GEMS), élaborée avec l'appui de la Commission des communications, de l'espace et des technologies, afin d'éclairer les décisions d'investissement en fonction des incidences économiques en vue de parvenir à une connectivité universelle. Il a également annoncé la création, à Riyad, d'un centre mondial d'innovation dans le domaine des technologies quantiques conçu conjointement avec l'UIT. Ces deux initiatives essentielles visent à concrétiser les ambitions en matière de développement numérique.

Séance 1: Collaborer – La gouvernance collaborative au service du développement du numérique (Segment de haut niveau)



Le Segment de haut niveau, encadré par M. Cosmas Luckyson Zavazava, Directeur du Bureau de développement des télécommunications, a réuni les personnalités suivantes:

- S. E. Mme Nthathi Moorosi, Ministre de l'information, des communications, des sciences, de la technologie et de l'innovation, Lesotho.
- S. E. M. Miguel Marques Gonçalves Manetelu, Ministre des transports et des communications, Timor-Leste.
- S. E. M. Haitham Alohal, Président du GSR-25 et Gouverneur de la CST, Arabie saoudite.
- M. Anil Kumar Lahoti, Président de l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI).
- M. Carlos Manuel Baigorri, Président de l'Agence nationale des télécommunications (ANATEL), Brésil.
- Mme Fatou Sow Kane, Directrice générale, Expresso Sénégal.

La séance a débuté par un échange ministériel et s'est poursuivie par un dialogue de haut niveau avec les régulateurs et les acteurs du secteur. En lançant la discussion, M. Zavazava a souligné l'importance de la collaboration à tous les niveaux. Tous les intervenants ont souligné que le développement du numérique était un succès lorsque les politiques, la réglementation et les marchés étaient coordonnés. Pour y parvenir, il faut une coalition de l'ensemble de la société - comprenant les gouvernements, les régulateurs, le secteur privé, les universités et la société civile - fondée sur des données factuelles, des objectifs mesurables et des mécanismes pratiques de partage des infrastructures et d'inclusion. Les participants ont souligné que la surveillance fondée sur les données (des indicateurs fondamentaux de performance à l'évaluation des incidences réglementaires), les stratégies de connectivité multi-technologies et la durabilité (consommation d'énergie, déchets d'équipements électriques et électroniques, voire débris spatiaux) étaient

des composantes essentielles pour une gouvernance souple, transparente et adaptée à son objet.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- La collaboration est un aspect qui n'est pas négociable et le niveau de mise en œuvre des politiques est tributaire d'une coopération structurée entre les secteurs et les différents niveaux, avec des canaux clairs pour la coconception et la mise en œuvre, et pas seulement le gouvernement.
- Les décisions devraient être éclairées par des données, avec des objectifs publics, des indicateurs publiés et un suivi et une évaluation continus qui permettent une adaptation des politiques et de la réglementation en temps réel.
- L'inclusion numérique repose à la fois sur les réseaux et sur les compétences, ce qui nécessite des stratégies combinant la connectivité sur le dernier kilomètre (y compris les approches mixtes fibre/satellite) avec la maîtrise des outils numériques et la conception de services qui profitent aux groupes vulnérables ou vivant en zone rurale.
- La durabilité doit être intégrée à la gouvernance et il convient de traiter les questions d'efficacité énergétique, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les nouveaux problèmes qui se posent, tels que les débris spatiaux, au moyen de kits pratiques partagés, de normes et de vérifications interinstitutions.
- Il est impératif d'avoir une définition claire des rôles et une coopération codifiée afin de renforcer les résultats, mais aussi de répartir explicitement les rôles entre les responsables de la définition des politiques, de la réglementation et de la mise en œuvre ainsi qu'entre les cadres politiques, juridiques et réglementaires solides pour assurer le libre accès, le partage des infrastructures et une concurrence équitable.

Séance 2: Connecter - De la Terre à l'espace



Modératrice: Mme Ekaterina Imadadze, Commissaire, Communications nationales de la Géorgie, Géorgie.

Intervenants:

- M. Mothibi Ramusi, Président de l'Autorité indépendante des communications d'Afrique du Sud (ICASA), République sudafricaine.
- M. Khalid Hegazy, Directeur des opérations, e& International.
- M. Barbee Ponder, Vice-Président et Directeur juridique, Globalstar.
- M. Kalpak Gude, Responsable des affaires réglementaires mondiales, Amazon Kuiper.
- M. Vadim Nozdrin, Conseiller de la Commission d'études 7 de l'UIT-R, Bureau des radiocommunications de l'UIT.

Les participants ont examiné les moyens de parvenir à la connectivité universelle en associant la fibre optique et les réseaux hertziens de Terre avec les câbles sous-marins et les capacités satellitaires qui évoluent rapidement, en particulier les satellites en orbite terrestre basse (LEO), la technologie de connexion directe au dispositif (D2D) et les réseaux non terrestres (NTN).

Les intervenants sont convenus qu'aucune solution ne permettrait à elle seule d'assurer une connectivité efficace. La fibre optique, les réseaux mobiles et les satellites doivent être déployés de manière complémentaire. Les participants ont souligné que la simplification du cadre d'octroi de licences, la coordination transfrontalière du spectre et la modernisation des règles de partage des infrastructures peuvent permettre de réduire les coûts, d'accélérer le déploiement et d'améliorer la résilience de la connectivité. Ils ont également mis en évidence des obstacles plus concrets, tels que les régimes de droits d'atterrissage, la fragmentation des licences pour les terminaux, les taxes sectorielles, la nécessité d'intégrer l'efficacité énergétique et l'utilisation inégale des fonds de service universel. Les participants ont également soulevé des questions concernant la sécurité, la souveraineté et la confiance, qu'il s'agisse de la protection des données, des dispositions légales en matière d'interception ou de

la nécessité de s'assurer que les avantages offerts par les nouveaux services sont partagés équitablement avec les pays dans lesquels ils sont fournis.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- Les piles multitechnologies fonctionnent mieux lorsque les satellites sont considérés comme une couche complémentaire. Les satellites étendent la portée des services et assurent un basculement résilient (par exemple une connexion directe au dispositif (D2D) en cas de catastrophe ou en l'absence de service de Terre), tandis que la densité de la capacité urbaine demeure un avantage offert par les services de Terre. Les politiques devraient encourager cette complémentarité et non l'entraver.
- La simplification de la réglementation permet d'élargir la couverture et de réduire les coûts. Parmi les exemples à cet égard, on peut citer des cadres neutres du point de vue des technologies, la simplification de l'octroi de licences pour les satellites, des pactes régionaux de coordination du spectre, la définition d'objectifs réalistes pour la qualité de service en milieu rural et la conception de fonds de service universel tels que des approches "payer ou participer" (pay or play), associées à la réduction des taxes sectorielles, qui gonflent les coûts des services.
- Une politique de spectre à l'épreuve de l'avenir est nécessaire, et il convient d'avoir l'espace nécessaire pour les essais. Parmi les priorités citées figuraient les accords de partage OSG (orbite des satellites géostationnaires)-non OSG (avec des gains de capacité potentiels de 30 à 50%), les dispositions relatives à la connectivité des smartphones D2D et l'octroi de licences globales pour les terminaux. À l'approche de la prochaine Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-27), plusieurs questions liées aux satellites, comme l'égalité d'accès aux orbites, l'application des mesures contre les stations non autorisées et les nouveaux cas d'utilisation espace-espace sont à l'ordre du jour.

- La sécurité et la gouvernance des données doivent être cohérentes sur l'ensemble des réseaux à satellite et des réseaux de Terre. Les consommateurs attendent des régulateurs qu'ils appliquent les mêmes exigences clairement énoncées en matière d'interception légale, de traitement et de stockage des données et de surveillance, indépendamment du fait que le trafic soit effectué via des satellites LEO/MEO/GEO (y compris D2D/NTN) ou des réseaux mobiles et fixes/à fibres optiques, et qu'ils s'entendent sur solutions techniques concrètes (par des installations nationales si nécessaire, par exemple).
- Il est nécessaire de lever les obstacles réglementaires pour favoriser l'innovation en matière de spectre, tout en protégeant les services publics

existants. Les régulateurs devraient envisager de créer une homologation nationale unique pour les terminaux d'utilisateur, d'assouplir les restrictions à l'investissement qui entravent le développement de l'infrastructure numérique, de supprimer les taxes spéciales sur les téléphones et les données d'entrée de gamme et d'utiliser le financement du service universel pour réduire les prix et renforcer les compétences numériques élémentaires. D'autre part, les régulateurs devraient conserver des fréquences radioélectriques pour des services d'intérêt public tels que l'observation de la Terre, la météorologie et l'astronomie, qui fournissent des données indispensables pour la surveillance du climat, les prévisions météorologiques et la sécurité publique.

Séance 3: Susciter la confiance - Pour un numérique digne de confiance



Modératrice: Mme Emilia Nghikembua, Directrice générale, Autorité de régulation des communications de la Namibie (CRAN), Namibie.

Intervenants:

- M. George Michaelides, Commissaire, Bureau du Commissaire à la réglementation des communications électroniques et des postes, Chypre.
- M. Aminu Maida, Vice-Président et Directeur général, Commission des communications du Nigéria (NCC), Nigéria.
- M. Mohamed Shamroukh, Président exécutif, Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA), Égypte.
- M. Bilel Jamoussi, Adjoint au Directeur et Chef du Département des commissions d'études et des politiques, Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT.
- M. Chee Kheong Foong, Directeur de la réglementation du groupe, Axiata Group Berhad.
- M. Ran Wei, Ingénieur en chef, Académie chinoise des technologies de l'information et de la communication (CAICT), Chine.

Cette séance a porté sur la façon dont les régulateurs peuvent créer les conditions propices à l'instauration de la confiance dans l'écosystème numérique. Les intervenants ont souligné qu'à mesure que l'infrastructure devient de plus en plus distribuée et que les technologies fondées sur les données font évoluer la forme des services, il est urgent d'aborder les questions de sécurité, de transparence et de responsabilité d'un point de vue politique et technique. De la fibre optique et des satellites à l'informatique en nuage et aux systèmes d'intelligence artificielle, la confiance doit être intégrée à l'architecture, et non considérée a posteriori. Les participants ont souligné que la confiance ne constituait pas un facteur statique: elle doit être gagnée en permanence, entretenue et adaptée à l'évolution des technologies. Des stratégies

réglementaires intégrées, tournées vers l'avenir et fondées sur la responsabilité sont essentielles pour s'assurer que l'écosystème numérique demeure résilient et équitable pour tous.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- La confiance doit être intégrée dans l'infrastructure dès la conception. Une connectivité sûre et fiable commence par la protection des actifs essentiels tels que les câbles sous-marins, les centres de données, les satellites et les services en nuage. Les cadres réglementaires devraient aller au-delà des contrôles réactifs pour intégrer des normes proactives pour ce qui est de la résilience, du rétablissement après une catastrophe, de la redondance et des protocoles sécurisés dès la conception.
- Il est essentiel de coordonner la gouvernance de la sécurité et de la confidentialité de manière transfrontière et intersectorielle. Les approches fragmentées augmentent la vulnérabilité. Les régulateurs devraient harmoniser les règles relatives à la confidentialité, le signalement des incidents, la localisation des données et les dispositions relatives aux interceptions légales sur les réseaux de Terre et les réseaux autres que de Terre, en assurant la protection des utilisateurs quel que soit l'endroit où le trafic circule.
- Il convient de promouvoir la responsabilité et la surveillance des plates-formes numériques et des fournisseurs d'infrastructure. Les exigences en matière de transparence, les obligations en matière de rapports et la clarté des rôles et des responsabilités contribuent à combler les lacunes en matière d'application de la loi. Les régulateurs doivent élaborer les outils, y compris en mettant en place des audits techniques et en définissant l'autorité juridique, pour garantir la conformité et réagir rapidement face aux infractions.

- Les normes internationales et les partenariats doivent être mis à profit pour gérer les nouveaux risques. Les normes relatives à l'interopérabilité dans le nuage, à la gouvernance de l'intelligence artificielle, à l'authentification multimédia et à l'utilisation du spectre aident les régulateurs à pérenniser leurs politiques. La participation active aux forums internationaux permet aux pays de définir des règles pour les technologies émergentes telles que les constellations LEO, la détection des hypertrucages et les communications quantiques, plutôt que de se contenter d'adopter ces règles.
- Il convient de faire en sorte que la confiance demeure centrée sur les personnes. L'accessibilité financière, la fiabilité et la sécurité d'accès sont des aspects fondamentaux, et non facultatifs. De par leur conception, des cadres de confiance favorisant l'inclusion sont essentiels pour garantir que les utilisateurs ruraux, les petites entreprises et les communautés vulnérables puissent accéder aux services numériques en toute sécurité et en toute confiance.

Séance 4: Protéger – Façonner la confiance des consommateurs



Modérateur: M. Haji Jailani Haji Buntar, Directeur général, Autorité pour l'industrie des technologies de l'infocommunication du Brunéi Darussalam (AITI).

Intervenants:

- Mme Sandra Maximiano, Présidente, Autorité nationale des communications (ANACOM), Portugal.
- M. Philip Marnick, Directeur général, Autorité de régulation des télécommunications (TRA), Bahreïn.
- M. Louis-Marc Sakala, Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE), Congo (Rép. du).
- M. Jacek Oko, Président, Office des communications électroniques (UKE), Pologne.
- S. E. M. Husam A. Alsuliman, Gouverneur adjoint pour les politiques et la réglementation, Autorité nationale de cybersécurité (NCA), Arabie saoudite.

Cette séance a porté sur la façon dont les cadres réglementaires peuvent être adaptés pour protéger les consommateurs et instaurer la confiance, en particulier dans un contexte où l'intelligence artificielle et les services fondés sur les données font de plus en plus partie intégrante de la vie quotidienne. La discussion a porté sur la façon d'assurer la sécurité, la confidentialité et la responsabilité dans un écosystème façonné par les nouvelles technologies, les asymétries croissantes des données et l'évolution des risques, en particulier pour les enfants, les jeunes et les utilisateurs vulnérables. Les participants ont souligné que, dans un monde façonné par l'intelligence artificielle et les mégadonnées, la confiance des consommateurs devrait être intégrée dès la conception dans les services. Les intervenants ont souligné que la réglementation devrait évoluer plus vite et aller plus loin et que tous les acteurs devraient être tenus responsables, afin que la transformation numérique

donne des moyens d'action aux personnes qu'elle est censée servir, plutôt que les mettre en danger.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- La protection des consommateurs devrait évoluer avec les nouveaux risques qui se font jour. L'intelligence artificielle, les algorithmes et les plates-formes alimentées par les données posent de nouveaux défis en matière de transparence, d'équité et d'atténuation des préjudices. Les régulateurs doivent adopter des garde-fous tournés vers l'avenir, notamment des audits algorithmiques, des mécanismes de recours et des mesures de formation aux outils numériques, afin d'informer, d'autonomiser et de protéger les consommateurs.
- Il convient de mettre en place des cadres de responsabilisation partagés entre les différentes parties prenantes. La protection ne peut incomber uniquement aux régulateurs: les développeurs, les plates-formes et les fournisseurs de services numériques devraient être tenus d'assumer des responsabilités claires, ce qui suppose des conditions d'utilisation transparentes, des décisions explicables en matière d'intelligence artificielle et des codes de conduite visant à garantir que les fournisseurs agissent dans l'intérêt public.
- Les politiques devraient donner la priorité à la protection des mineurs et des groupes vulnérables. Les enfants sont exposés de manière disproportionnée aux dangers en ligne. Les stratégies réglementaires doivent inclure des lignes directrices sur les contenus adaptés à l'âge, des normes de contrôle parental et des obligations plus strictes pour les plates-formes afin de prévenir l'exploitation et les abus de manière proactive.

- La confiance s'acquiert par la transparence et l'application des règles. Les exigences en matière de divulgation, les mécanismes de dépôt de plainte et les sanctions sont essentiels pour gagner la confiance des consommateurs. Des informations claires et accessibles sur la manière dont les données sont utilisées, ainsi que des conséquences manifestes en cas d'utilisation abusive, contribuent à renforcer la confiance dans les services numériques.
- La coopération régionale et internationale est essentielle pour harmoniser les mesures de protection. Les flux de données mondiaux et les plates-formes transfrontières nécessitent une coordination entre les juridictions. Les participants ont préconisé l'élaboration de normes harmonisées, la reconnaissance mutuelle des protections et la participation à des forums internationaux pour aligner les réponses face aux menaces communes.

Séance 5: Inclure - Bâtir un avenir numérique inclusif et équitable



Modératrice: Mme Julissa Cruz, Directrice exécutive, Institut dominicain des télécommunications (INDOTEL), République dominicaine.

Intervenants:

- M. Samuel Muhizi, Directeur général, Agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT), Burundi.
- M. Bassam Al Sarhan, Président du Conseil d'administration et P.-D. G., Commission de réglementation des télécommunication (TRC), Jordanie.
- M. Abdul Karim Fakir Ali, Directeur général, Commission malaisienne des communications et du multimédia (MCMC), Malaisie.
- Mme Salma Abbasi, Présidente et P.-D. G., eWorldwide Group.

La séance a porté sur la façon dont la réglementation peut favoriser la durabilité environnementale tout au long de la chaîne de valeur numérique, qu'il s'agisse des infrastructures plus écologiques, de l'électronique circulaire ou des cadres politiques soucieux du climat. Les participants ont souligné que les objectifs en matière de connectivité et de climat devaient être poursuivis de concert. À mesure que l'impact environnemental du développement numérique augmente, notamment en ce qui concerne la consommation d'énergie, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les émissions des centres de données, les cadres réglementaires doivent évoluer pour intégrer la responsabilité environnementale dans la transformation numérique. Les intervenants ont souligné que la mesure, la coordination et l'élaboration de la réglementation détermineront si le secteur deviendra un catalyseur de la durabilité ou un fardeau croissant.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- Il convient de faire de la durabilité une priorité réglementaire, et non un objectif secondaire.

La protection de l'environnement devrait être intégrée dans la réglementation numérique en tant que pilier essentiel et non a posteriori. Cela suppose d'aligner les stratégies TIC sur les objectifs climatiques, d'utiliser les conditions d'octroi de licence et les cadres de performance pour rendre l'efficacité énergétique obligatoire et exiger des évaluations des risques environnementaux pour les nouveaux déploiements. Les participants ont noté que la transformation numérique n'était pas nécessairement écologique, et que les politiques devraient faire en sorte qu'elle le soit.

- Il faut exercer un suivi des éléments importants, et notamment mesurer la consommation d'énergie, les émissions et les flux de matériaux. En l'absence de données normalisées, les stratégies de durabilité risquent de devenir purement symboliques. Les régulateurs et les opérateurs devraient mesurer la consommation d'énergie, les émissions de carbone et les volumes de déchets d'équipements électriques et électroniques dans le cadre de la surveillance courante. L'intégration d'indicateurs environnementaux dans les rapports sectoriels, les cadres de service universel et les renouvellements de licences peuvent pousser l'écosystème vers des pratiques plus écologiques.
- La circularité doit être favorisée, grâce à une réglementation concrète et applicable. Le secteur numérique est l'un des principaux contributeurs aux déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde, mais la réutilisation et le recyclage des appareils restent limités. Des approches réglementaires telles que la responsabilité élargie du producteur (REP), les programmes de reprise et les incitations au reconditionnement des appareils sont essentielles pour fermer la boucle. Les participants ont également souligné le rôle que peuvent jouer la passation de marchés écologiques et les incitations fiscales pour orienter le comportement du secteur.

- Les mesures d'incitation en faveur de l'innovation doivent être alignées sur les résultats en matière de durabilité. L'adoption des technologies vertes (stations de base à énergie solaire, refroidissement durable dans les centres de données, etc.) dépend des signaux réglementaires fournis. Les mécanismes de financement, les certifications vertes et les processus d'approbation accélérée pour les solutions durables peuvent permettre d'accélérer l'adoption. Les politiques devraient permettre l'expérimentation tout en fixant des critères de référence clairs pour la performance énergétique et les matériaux.
- Les secteurs doivent se coordonner. Pour atteindre les résultats sur le plan environnemental, il faut une

action à l'échelle de l'ensemble du gouvernement. Les régulateurs des télécommunications/TIC ne peuvent à eux seuls assurer la durabilité dans le domaine du numérique. La collaboration avec les organismes environnementaux, les régulateurs du secteur de l'énergie, les municipalités et les organismes internationaux est essentielle pour établir des normes communes, mobiliser des financements et développer des solutions à grande échelle. La coordination régionale sur des questions telles que l'exportation de déchets d'équipements électriques et électroniques, la réutilisation des batteries et les taxonomies écologiques sera également essentielle.

Séance 6: Autonomiser – Améliorer les compétences à l'ère du numérique



Modératrice: Mme Leonilde Tatiana Monteiro Lima Santos, Présidente du Conseil d'administration, Agência Reguladora Multissetorial da Economia (ARME), Cap-Vert.

Intervenants:

- M. Marko Mišmaš, Directeur, Agence des réseaux et services de communication de la République de Slovénie (AKOS), Slovénie.
- M. John Omo, Secrétaire général, Union africaine des télécommunications (UAT).
- M. Andrew Changa, au nom de Caroline Koech, Directrice exécutive, Organisation des communications de l'Afrique de l'Est (EACO).
- Mme Eiman Mohyeldin, Chef de la normalisation du spectre au niveau mondial, Nokia.

Cette séance a permis d'examiner les leviers réglementaires et politiques nécessaires pour promouvoir le développement inclusif des compétences numériques et la transformation numérique centrée sur l'être humain. Les participants ont souligné qu'à mesure que la technologie transforme les économies et les sociétés, les personnes doivent être dotés des moyens qui leur permettent non seulement de participer à l'ère numérique, mais aussi d'assumer un rôle directeur, et que cette responsabilité s'étend à tous les secteurs, ministères et acteurs.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- La transformation numérique est un défi humain, et pas seulement technique. La connectivité doit aller de pair avec les compétences qui permettent aux personnes d'utiliser les technologies numériques, d'influer sur

leur conception et de pouvoir y avoir recours en toute confiance.

- Le développement des compétences doit commencer tôt et suivre des parcours d'apprentissage tout au long de la vie. La formation axée sur les jeunes est essentielle, mais les travailleurs en milieu de carrière, les générations plus âgées et les groupes vulnérables doivent également pouvoir acquérir des compétences numériques.
- La coordination des politiques entre les ministères est essentielle. Les autorités de régulation ne peuvent à elles seules fournir des compétences inclusives. Les ministères de l'éducation, du travail, des TIC et des finances doivent coordonner leurs efforts, avec des mandats clairs et des objectifs communs.
- L'inclusion est une question d'accès et de conception. Il ne suffit pas d'étendre la connectivité. Les outils et les contenus numériques doivent être adaptés à la culture et à la langue au niveau local, tenir compte des différences entre les sexes et être accessibles aux personnes handicapées. La réglementation devrait encourager la conception de services inclusifs et combler les écarts de représentation au sein de la main-d'œuvre numérique.
- Il convient d'investir dans les données et les mesures. Les pays ont besoin de données solides et ventilées pour identifier les lacunes en matière d'accès et de compétences, suivre les progrès accomplis et éclairer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Les intervenants ont lancé un appel en faveur d'indicateurs harmonisés et de méthodologies partagées pour permettre l'apprentissage et l'analyse comparative entre les pays.
- La collaboration est la seule voie à suivre. Les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement doivent travailler ensemble pour créer des écosystèmes numériques inclusifs et concevoir les solutions aux côtés des communautés.

Séance 7: Pérenniser – Quel cadre pour un avenir durable?



Modérateur: M. Xavier Merlin, Membre du Conseil d'administration, Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), France.

Intervenants:

- M. Mustafa Yasin Sheikh, Directeur général, Autorité nationale des communications (NCA), Somalie.
- M. Ömer Abdullah Karagözoğlu, Président et Président du Conseil d'administration, Autorité des technologies de l'information et de la communication (BTK), Türkiye.
- M. Jay Schwarz, Chef du Bureau spatial, Commission fédérale des communications (FCC), États-Unis.
- M. Naif Sheshah, Vice-Gouverneur chargé de la stratégie et du numérique, CST, Arabie saoudite.
- Mme Cynthia Lesufi, Ministre conseillère, Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales, République sudafricaine.
- Mme Donna Bethea-Murphy, Vice-Présidente principale, Politique de réglementation mondiale, Viasat.

La discussion a mis en évidence le caractère de la durabilité numérique en tant que mandat comportant deux volets, à savoir exploiter les technologies numériques pour mesurer, prédire et atténuer les risques climatiques tout en apportant des solutions à l'empreinte écologique du secteur, qu'il s'agisse de la consommation d'énergie et d'eau, des déchets électroniques ou des déchets orbitaux. Les intervenants ont souligné que l'intelligence artificielle et les services spatiaux peuvent accélérer l'alerte avancée, la surveillance de l'environnement et la résilience, mais aussi intensifier l'utilisation des ressources et soulever de

nouvelles questions de sécurité, de confidentialité et de gouvernance que les régulateurs doivent anticiper.

Les participants se sont entendus sur un programme concret à l'intention des régulateurs: placer la crédibilité des mesures au cœur des efforts (par exemple par le biais de la "réglementation par les données"), concevoir des politiques qui font de la connectivité résiliente la valeur par défaut (y compris le partage de l'électricité et des infrastructures) et recourir à la collaboration (au-delà des frontières et entre les acteurs publics et privés) pour convertir les principes en normes interopérables, en déploiements dotés de financements et en règles applicables. Les discussions sur la durabilité de l'espace ont mis l'accent sur la réduction des débris, l'accès équitable aux ressources limitées que sont l'orbite et le spectre des fréquences radioélectriques et la nécessité d'une gestion du trafic spatial pour que la croissance demeure compatible avec la sécurité et l'équité.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- Il convient de faire de la durabilité dès la conception une obligation réglementaire. Il faut définir des exigences concernant les mesures et la divulgation d'informations, intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les politiques d'octroi de licences et de gestion du spectre et harmoniser les mesures d'incitation afin d'intégrer l'efficacité et la résilience dès le départ.
- Les données de confiance doivent être traitées comme une véritable infrastructure climatique. Il convient de normaliser l'accès aux données et les API d'une manière qui respecte la confidentialité, afin de transformer les données opérationnelles en décisions, ce qui permet l'alerte précoce, la supervision et l'amélioration continue de la réglementation.

- Des réseaux résilients et abordables doivent être conçus. Il convient de donner la priorité à la continuité en cas de stress climatique (fréquences radioélectriques pour les zones à haut risque, Internet des objets et surveillance par satellite) et utiliser des accords de partage des infrastructures et de l'électricité ainsi que des fonds ciblés pour maintenir des services fiables et abordables.
- Il convient de faire en sorte que l'espace demeure durable et ouvert. Cela suppose de faire progresser les règles relatives aux débris spatiaux, l'appréciation de la situation spatiale, la gestion du trafic et la certitude réglementaire, tout en assurant un accès équitable aux ressources orbitales et spectrales pour tous les pays et les acteurs du secteur, y compris les petites et moyennes entreprises (PME).
- Il faut accélérer la circularité et la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques. Dans ce contexte, il convient de construire des cadres nationaux autour de la responsabilité élargie du producteur, augmenter les taux de collecte et de recyclage et intégrer l'application dans la boîte à outils réglementaire.



La séance s'est achevée par le lancement, par le Vice-Gouverneur de la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST), M. Naif Sheshah, et le Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, M. Cosmas Luckyson Zavazava, de la deuxième édition du kit pratique de l'UIT sur les Pratiques stratégiques relatives à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, élaboré avec l'appui de la CST (Arabie saoudite). Cette publication fournit des conseils pratiques, dont 10 recommandations politiques visant à renforcer l'octroi de licences, la conformité et l'application des systèmes de déchets d'équipements électriques et électroniques.

Séance 8: Innover - Bâtir l'écosystème pour relever les défis mondiaux



Modérateur: M. Tonko Obuljen, Président, Autorité de régulation du secteur des réseaux de la Croatie (HAKOM), Croatie.

Intervenants:

- Mme Iza Razija Mešević, Présidente du Conseil, CRA, Bosnie-Herzégovine.
- Mme Gift Kallisto Machengete, Directeur général, Autorité de régulation des postes et des télécommunications (POTRAZ), Zimbabwe.
- Mme Isabelle Mauro, Directrice générale, GSOA.

La discussion a porté sur la manière de bâtir des écosystèmes de l'innovation qui vont dans le sens de l'intérêt public, en trouvant un équilibre entre les avancées rapides de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets, des nouveaux services spatiaux et de la chaîne de blocs, d'une part, et la responsabilité, la durabilité et l'inclusion d'autre part. Les intervenants ont opposé les raz-de-marée réglementaires, constitués de règles détaillées, et les approches fondées sur des principes et neutres du point de vue des technologies, qui peuvent s'adapter à l'évolution des marchés. Ils se sont penchés sur la cocréation et la corégulation, en tant que moyens pratiques permettant de suivre le rythme de l'innovation technologique et commerciale, en associant les entrepreneurs, les établissements universitaires et la société civile à des processus structurés et fondés sur des données factuelles, tout en préservant l'indépendance réglementaire.

Un deuxième axe de travail a porté sur la façon dont la convergence des réseaux de Terre et des réseaux autres que de Terre modifie l'arsenal réglementaire et sur la

nécessité de s'appuyer de plus en plus sur des modèles souples pour les autorisations (par exemple, approbations générales/collectives), de réduire la bureaucratie et de favoriser la certitude à long terme en matière de spectre radioélectrique pour stimuler l'investissement, d'opérer une différenciation prudente entre la neutralité technologique et la neutralité des services pour éviter les obligations "universelles", et d'apporter des réformes qui orientent les financements et les partenariats pour le service universel dans le sens de l'extension de la connectivité sur le dernier kilomètre.

Les principaux enseignements suivants ont été mis en avant:

- La réglementation doit être axée sur les résultats et non sur les services ou technologies. Il convient de privilégier des règles fondées sur des principes et neutres du point de vue des technologies et d'axer leur application sur la concurrence, la protection des consommateurs, la gouvernance des données et la vie privée, soit des aspects "de périphérie", dans lesquels des normes durables peuvent être appliquées à mesure que les systèmes évoluent.
- Mettre l'accent sur la cocréation tout en préservant l'indépendance réglementaire. Il convient de faire de la conception participative (aux côtés des start-up, des chercheurs, de la société civile et des opérateurs) le modèle par défaut, en s'appuyant sur les données factuelles et la prospective. En même temps, il s'agit de garantir l'autonomie financière et institutionnelle, afin que la cocréation renforce l'indépendance du régulateur plutôt que de la compromettre.

- Il convient de faire en sorte que des investissements dans la convergence puissent être réalisés, en ayant recours à des autorisations favorables à l'innovation (licences générales/collectives), en réduisant la friction au niveau des procédures, en favorisant la certitude à long terme en ce qui concerne le spectre radioélectrique, en évitant les procédures de type "une même règle pour un même service" lorsque les infrastructures diffèrent et en réformant les fonds de service universel tout en tirant parti des initiatives public-privé pour en élargir le déploiement.
- Il convient d'intégrer la responsabilité dès la conception, y compris dans l'espace. Priorité doit être donnée à la sécurité, à la transparence et à la durabilité (par exemple, en ce qui concerne l'atténuation des débris et les considérations relatives au trafic spatial) afin que l'innovation progresse sans nuire à la résilience ou à l'équité.
- Le régulateur doit avoir les moyens d'innover. Il faut passer de la supervision passive à la gestion active de l'innovation en déployant des bacs à sable, des partenariats de recherche et en utilisant l'intelligence artificielle pour réglementer l'intelligence artificielle, afin que la capacité de surveillance soit adaptée à la vitesse d'évolution et à la complexité des technologies émergentes.

Cérémonie de clôture



M. Omar Abdulrahman Alrejaje, Vice-Gouverneur de la CST (Arabie saoudite) et Président de la Réunion des associations régionales de régulateurs, a rendu compte des principaux résultats des discussions de cette réunion et du Réseau de régulation du numérique (DRN). Il a mis en évidence le rôle du Réseau DRN en tant que plateforme dynamique pour la collaboration interrégionale et a lancé un appel en faveur de l'amélioration du partage des connaissances, du renforcement des capacités et de l'utilisation des outils élaborés par l'UIT et les associations régionales de régulateurs. Il a en outre affirmé que l'adoption des Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-25 constituait un résultat décisif, un plan commun donnant aux régulateurs les moyens de passer du stade de législateurs à celui de bâtisseurs proactifs de l'écosystème.

M. Bocar Ba, Président du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et des Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO), a présenté la déclaration finale conjointe du secteur privé. Il a défini trois domaines d'action essentiels, consistant à développer une connectivité inclusive, à sécuriser l'investissement et l'innovation et à assurer une gouvernance souple et fiable. Les propositions concrètes comprenaient l'intégration de solutions satellitaires et de Terre, la simplification des processus d'octroi d'autorisations et de gestion du spectre, le renforcement de la pertinence des services locaux et l'adoption d'une réglementation axée sur les résultats. Il a préconisé un meilleur alignement concernant la gouvernance des risques liés à l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'innovation responsable, le tout fondé sur une collaboration multipartite.



Dans son allocution de clôture, **M. Cosmas Luckyson Zavazava**, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, a présenté le GSR-25 comme un véritable tournant. Il a salué la participation record à la manifestation et a souligné que les régulateurs devaient désormais jouer le rôle de "cultivateurs" de l'avenir numérique, en favorisant l'innovation par l'expérimentation, les données probantes et l'inclusion. Il a félicité la CST et le Royaume d'Arabie saoudite pour leur leadership et leur hospitalité exceptionnels et salué leur collaboration continue en faveur du développement du numérique dans le monde. Il a mis en évidence les principaux points à retenir des discussions, a rappelé aux participants que 2,6 milliards de personnes n'étaient toujours pas connectées et les a exhortés à prendre des mesures collectives pour offrir une connectivité efficace à tous d'ici à 2030. Il a qualifié les lignes directrices du GSR-25 de "modèle évolutif" prêt à être mis en œuvre et adapté et a réaffirmé l'engagement de l'UIT de soutenir les pays dans cette entreprise. La cérémonie s'est achevée sur une invitation à se réunir à nouveau à la Conférence mondiale de développement des télécommunications

(CMDT) qui se tiendra à Bakou (République d'Azerbaïdjan) en novembre 2025.

S. E. M. Haitham Alohalay, Gouverneur de la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST) et Président du GSR-25, a prononcé l'allocution de clôture du Colloque. Il a remercié l'UIT, les participants et les partenaires, qui ont fait de la 25ème édition du GSR un succès mondial, et a réaffirmé l'engagement de l'Arabie saoudite en faveur d'un leadership collaboratif en matière de transformation numérique. Il a souligné que la réglementation devait évoluer au rythme de l'innovation et a appelé les régulateurs à rester audacieux, souples et centrés sur les personnes dans le contexte de l'évolution des technologies. S'appuyant sur l'expérience de l'Arabie saoudite, il a souligné que des retombées durables reposent sur une politique inclusive, une vision à long terme et des partenariats solides. Il a appelé les participants à continuer de construire ensemble un avenir numérique qui soit connecté et fiable et qui donne à tous les moyens d'agir.

Manifestations préalables

Réunion des Associations régionales de régulateurs/du Réseau des régulateurs du numérique (DRN)



La Réunion des associations régionales de régulateurs/du réseau des régulateurs du numérique (DRN), qui s'est tenue le 1er septembre 2025, a réuni 12 associations régionales de régulateurs afin d'échanger des données d'expérience et des idées pratiques.

Dans ses remarques liminaires, M. Omar Alrejraje, représentant d'AREGNET, Président de la Réunion des associations régionales de régulateurs de 2025 et Vice-Gouverneur du Secteur de la réglementation et de la concurrence de la CST (Arabie saoudite), a exprimé sa sincère gratitude au Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT pour sa vision et son leadership dans le cadre de la création du Réseau de réglementation du numérique (DRN). Cette initiative constitue une plate-forme puissante pour partager des connaissances, harmoniser les stratégies et œuvrer collectivement à opérer une transformation numérique qui profite à tous.

Le Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, M. Cosmas Luckyson Zavazava, a souligné l'importance de la collaboration régionale et a souligné que l'initiative DRN, lancée il y a deux ans, constituait un moteur essentiel de la transformation numérique durable.

L'initiative DRN vise à accélérer la transformation numérique durable en encourageant des approches communes pour les politiques, les réglementations et la

gouvernance collaboratives entre les secteurs et les pays dans le domaine du numérique.

Les associations régionales de régulateurs ont souligné l'utilité et l'impact croissant de l'initiative DRN, reconnaissant qu'elle a permis de renforcer la collaboration régionale. Les participants ont réaffirmé leur engagement à soutenir les activités du Réseau DRN en tant qu'outil stratégique pour renforcer la coopération entre les membres. Les associations de régulateurs ont également souligné qu'il était urgent d'échanger des bonnes pratiques aux niveaux régional et interrégional, d'organiser des plates-formes d'échange de connaissances et de continuer de diffuser les documents et les ressources pertinents de l'UIT, ces mesures étant essentielles pour accélérer l'adoption des technologies émergentes grâce à des approches réglementaires collaboratives entre les secteurs, les pays et les régions.

Les discussions ont porté sur des thèmes essentiels de la réglementation, à savoir l'accès large bande universel, la concurrence et la cybersécurité, ainsi que sur de nouveaux outils et stratégies pour stimuler l'innovation. L'accent a été mis sur la promotion d'approches régionales communes sur des questions transfrontalières complexes, notamment l'intelligence artificielle, les communications par satellite et la protection des données, en soulignant la nécessité de mettre en place des cadres interopérables et une action coordonnée.

Table ronde des responsables des organismes de régulation



La Table ronde des responsables des organismes de régulation, qui s'est tenue le 1er septembre sur le thème "Que faudra-t-il pour que les régulateurs deviennent des bâtisseurs d'écosystèmes?" a réuni plus de 100 participants, qui ont examiné la façon dont les autorités peuvent aller au-delà de la surveillance du marché pour façonner activement des écosystèmes numériques résilients et à l'épreuve de l'avenir. **M. Cosmas Luckyson Zavazava**, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, a déclaré ouverte

la table ronde et en a animé les débats. Il a souligné que, depuis un quart de siècle, les lignes directrices du GSR font fonction de boussole pour l'élaboration de la réglementation, afin de s'assurer que les régulateurs du monde entier adoptent tous le même cap et aillent dans la même direction, quel que soit le point de départ. Il a ajouté que les outils pratiques fondés sur les données étaient au cœur des travaux du BDT, en particulier la Plateforme de planification de la connectivité (CPP), élaborée en partenariat avec Ericsson.



Le Président du GSR-25, **M. Haitham Alohalay**, a présenté les lignes directrices du GSR-25, intitulées "[Donner aux régulateurs les moyens de bâtir l'écosystème numérique](#)", en vue de leur adoption. Alors que les technologies numériques transforment la façon dont les sociétés nouent des liens, font des échanges et sont gouvernées, les régulateurs sont appelés à aller au-delà de la simple surveillance des marchés: ils doivent les façonner. Dans ce contexte, l'intervenant a souligné

que les lignes directrices n'énonçaient pas simplement des principes mais constituaient un appel à l'action. Elles fournissent une feuille de route pour tirer parti des technologies émergentes afin d'atteindre l'excellence réglementaire. L'orateur a remercié tous les régulateurs et toutes les parties prenantes pour leurs contributions à la consultation, qui a enregistré un nombre record de plus de 50 contributions.

La Secrétaire générale de l'UIT, **Mme Doreen Bogdan-Martin**, a souligné que les gouvernements, la société civile, le secteur privé et l'ensemble de l'écosystème numérique devraient travailler ensemble dans le domaine de l'intelligence artificielle, en veillant à ce que cette technologie profite à tous, et pas seulement aux élites. Elle a mis en évidence le fait que, dans la mesure où les technologies numériques transforment tous les aspects du quotidien, les régulateurs doivent suivre le rythme de ces évolutions. Elle a souligné qu'à l'issue du dialogue sur la gouvernance organisé lors du dernier Sommet

sur l'intelligence artificielle au service du bien social, dix principes de gouvernance ont été définis, axés sur la responsabilité, la transparence, la confiance, les normes et le renforcement des capacités. Elle a en outre mis en avant un autre résultat du Sommet, à savoir l'Initiative mondiale pour l'intelligence artificielle dans les systèmes alimentaires, ainsi que deux ressources phares sur les normes et les politiques d'authenticité du multimédia pour détecter les hypertrucages et vérifier les contenus numériques. Enfin, une base de données d'échange de normes sur l'intelligence artificielle a été lancée.



S. E. M. Jyotiraditya M. Scindia, Ministre des communications et Ministre du développement de la région du Nord-Est, représentant le Département des télécommunications du Ministère des communications de l'Inde, a souligné que, depuis deux décennies, le GSR fait figure de modèle de collaboration visant à orienter les nations de tous les continents sur la voie d'un monde à la fois connecté et inclusif, durable et résilient. En ce qui concerne la transformation numérique de l'Inde, la connectivité, les cadres de télécommunications et de cybersécurité tournés vers l'avenir ainsi que des initiatives telles que Digital Bharat Nidhi permettent de donner des moyens d'action à quelque 1,4 milliard d'habitants et font de l'Inde un acteur de la cocréation d'envergure mondiale. L'économie numérique de l'Inde, fondée sur l'intelligence artificielle, la 5G, l'informatique en nuage et les écosystèmes d'innovation, devrait atteindre 1 000 milliards de dollars d'ici à 2028, contribuant de manière significative au PIB du pays, à l'emploi et au leadership numérique sur la scène mondiale. L'expérience de l'Inde met en évidence quatre enseignements essentiels, à savoir donner la priorité aux normes ouvertes pour l'innovation, assurer l'inclusion et la confiance grâce à une protection solide des données, favoriser la collaboration public-privé par la cocréation et les bacs à sable réglementaires, et conserver une gouvernance agile pour suivre le rythme de la technologie. Ces principes peuvent aider d'autres pays à mettre en place des écosystèmes numériques résilients et inclusifs.

La discussion ouverte qui a suivi a porté sur la façon dont les autorités de régulation peuvent placer l'innovation au cœur de leur mandat et tirer parti des technologies émergentes pour renforcer l'efficacité de

la réglementation. Les intervenants ont mis l'accent sur les priorités concrètes pour édifier des écosystèmes numériques résilients et tournés vers l'avenir grâce à une réglementation coordonnée, inclusive et fondée sur des données probantes.

- Les régulateurs doivent passer du statut "d'arbitres" à celui de bâtisseurs proactifs de l'écosystème numérique en intégrant l'innovation, en institutionnalisant l'expérimentation (y compris en tirant les leçons des échecs), en coordonnant l'action de l'ensemble du gouvernement et en approfondissant la coopération transfrontière.
- Il convient d'utiliser les mégadonnées, l'intelligence artificielle, la modélisation dynamique et des plates-formes pratiques (pour la planification de la connectivité, l'élaboration de règles assistée par l'intelligence artificielle et le contrôle moderne du spectre) pour prendre des décisions plus rapides, transparentes et fondées sur des données probantes.
- L'expérimentation en toute sécurité doit être institutionnalisée: il faut déployer des bacs à sable réglementaires (y compris des essais pilotes en environnement réel) et recourir à des voies souples telles que les licences d'innovation, en privilégiant les directives basées sur les résultats plutôt que les prescriptions rigides, de sorte que les idées prometteuses puissent être testées et mises à l'échelle de manière responsable.
- L'inclusion doit être inscrite au centre des préoccupations: il faut réduire les écarts en matière de couverture et d'accessibilité financière, assurer

un accès équitable aux communautés urbaines et rurales, y compris les jeunes, les femmes et les personnes handicapées, et déployer des offres de services ciblées, des programmes de possession d'appareils et des infrastructures pour le dernier kilomètre, afin que les technologies émergentes réduisent les fractures numériques plutôt que de les creuser.

- La prévisibilité doit être assurée et les marchés doivent demeurer ouverts: des cadres stables à long terme et des mesures favorables à la concurrence (y compris l'ouverture des données et l'interopérabilité) attirent les investissements, accélèrent le déploiement de la fibre et des services mobiles avancés et stimulent l'innovation pour produire des retombées socio-économiques positives.
- La collaboration doit être assurée entre les secteurs et les pays: Il convient d'harmoniser les travaux des régulateurs des télécommunications/TIC, des finances, de l'énergie et d'autres organismes sur

des questions essentielles relatives à l'innovation; d'élaborer des approches communes aux niveaux régional, sous-régional ou multilatéral sur les questions transfrontalières; de partager les infrastructures d'apprentissage dans le domaine des technologies émergentes et de renforcer la résilience des infrastructures critiques (par exemple, les câbles sous-marins) grâce à la coopération internationale.

- Il convient d'intégrer la confiance dès la conception, en associant l'innovation à des garde-fous en matière de sûreté, d'éthique et de sécurité et en adoptant des principes de gouvernance de l'intelligence artificielle, des normes d'authenticité pour lutter contre l'hypertrucage, des mesures de cybersécurité et de prévention de la fraude robustes et des mécanismes de connaissance de la clientèle modernes pour protéger les utilisateurs tout en favorisant la croissance du marché numérique.

Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et Directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO)



Les dirigeants de l'industrie et du secteur privé se sont réunis à l'occasion du Colloque mondial des régulateurs (GSR-25), le 1er septembre 2025, afin d'échanger des données d'expérience, des bonnes pratiques et des propositions concrètes sur la transformation numérique inclusive et l'environnement réglementaire propice. Les enseignements tirés de la réunion ont servi de base à la Déclaration finale du Groupe IAGDI-CRO, qui a été présentée par le Président, M. Bocar Ba, lors de la cérémonie de clôture du GSR-25.

Dans ses remarques liminaires, M. Cosmas Luckyson Zavazava, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, a insisté sur le rôle que joue la collaboration public-privé pour connecter ceux qui ne le sont pas encore et rendre la connectivité plus abordable, plus fiable et digne de confiance. Il a souligné qu'il importait de donner aux régulateurs les moyens de devenir des bâtisseurs d'écosystèmes numériques, en travaillant main dans la main avec le secteur privé pour intégrer l'innovation dans la réglementation.

Le Président, M. Bocar Ba, a rappelé le mandat du Groupe IAGDI-CRO au titre de la Résolution 71 et a décrit les trois domaines thématiques de la réunion, à savoir 1) la connectivité universelle et efficace; 2) l'innovation en matière d'infrastructures et les technologies porteuses de transformations et 3) la gouvernance souple et harmonisée pour un écosystème numérique digne de confiance.

Les discussions ont débouché sur des mesures concrètes visant à intégrer des technologies complémentaires et à planifier la couverture géographique et démographique; à rationaliser les autorisations et les droits de passage; et à utiliser le partage des infrastructures pour réduire les coûts, accélérer le déploiement et connecter les institutions publiques. Les participants ont préconisé l'adoption de mesures du côté de la demande (dispositifs abordables, compétences numériques, services pertinents au niveau local, sécurité en ligne et services de base tels que l'électricité et l'identification) pour faire en sorte que la couverture technologique aboutisse à une utilisation concrète.

Ils ont préconisé l'élaboration de feuilles de route pluriannuelles claires en ce qui concerne le spectre radioélectrique, ainsi que l'harmonisation et la cocréation de réseaux de prochaine génération; l'amélioration des conditions d'investissement (renouvellements prévisibles et abordables, rationalisation fiscale, partage facilité, consolidation judicieuse, appui concernant les dispositifs et les compétences); et la promotion d'une gouvernance souple, interopérable et axée sur les résultats, qui garantisse des conditions de concurrence équitables, lutte contre les préjudices en ligne et renforce la confiance. Les participants ont appuyé l'examen de tests indépendants de l'intelligence artificielle et la certification volontaire pour l'intelligence artificielle à haut risque. Ces contributions sont consignées dans la Déclaration finale de l'IAGDI-CRO pour le GSR-25.

Séances spéciales

Réseau de femmes (NoW) de l'UIT-D



Le Réseau de femmes (NoW) de l'UIT-D, qui a tenu sa réunion le 2 septembre, a rassemblé des déléguées, des régulatrices et des responsables politiques, afin d'examiner la façon dont une réglementation tenant compte des considérations hommes-femmes peut accélérer le développement numérique inclusif et durable.

La Secrétaire générale de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, a souligné qu'il était urgent de renforcer la participation des femmes dans le secteur numérique. Malgré les progrès réalisés, les femmes ne représentent encore que 20% environ des effectifs dans des domaines essentiels tels que l'accès aux technologies, les carrières dans les STEM, la participation à l'UIT et les fonctions de direction dans le secteur des TIC. Cette lacune souligne la nécessité d'agir dans les faits.

Le Directeur du Bureau de développement des télécommunications, M. Cosmas Luckyson Zavazava, a vivement encouragé les déléguées à prendre une part active dans les préparatifs de la CMDT-25, soulignant que la présence des femmes à la table des décisions n'est pas facultative, mais essentielle pour obtenir des résultats inclusifs et durables. Il a en outre souligné que la participation des hommes à l'autonomisation des femmes était tout aussi fondamentale et a mis en évidence l'importance d'initiatives telles que les programmes de mentorat, y compris ceux en cours d'élaboration au BDT, pour créer des voies plus solides pour le leadership des femmes.

Les participants ont travaillé en groupes autour de trois thèmes, les comodérateurs/rapporteurs ayant présenté les recommandations suivantes:

A. La réglementation au service d'un avenir numérique inclusif

- Rendre obligatoire la conception universelle et l'accessibilité des TIC dès le début du développement des produits, afin de permettre aux femmes, y compris aux femmes handicapées, aux femmes âgées et à celles vivant dans des zones rurales ou isolées d'accéder pleinement aux technologies.
- Intégrer des approches intersectionnelles tenant compte de l'égalité hommes-femmes dans les stratégies nationales d'inclusion numérique afin de surmonter les obstacles auxquels sont confrontées les femmes vulnérables.
- Appliquer les normes d'accessibilité et d'inclusion dans les marchés publics, en faisant en sorte que les gouvernements fassent figure de modèles dans l'achat de produits et services TIC favorisant l'autonomisation.
- Inclure les femmes en situation de vulnérabilité (par exemple, les jeunes femmes, les femmes âgées, les femmes handicapées et les femmes vivant en milieu rural ou ayant de faibles revenus) parmi les bénéficiaires du Fonds pour le service universel afin de favoriser leur autonomisation.
- Promouvoir des programmes inclusifs de maîtrise du numérique pour les femmes et les jeunes filles afin de permettre leur participation à l'économie numérique dans des conditions d'égalité.
- Mettre en place des mécanismes réglementaires pour suivre l'égalité hommes-femmes et l'inclusion dans le secteur des TIC, notamment en recueillant des données ventilées par sexe et des données intersectionnelles.

B. L'intelligence artificielle au service de la confiance écologique et numérique

- Mettre en œuvre des cadres réglementaires garantissant la transparence, la responsabilité et l'explicabilité de l'intelligence artificielle, afin de prévenir les biais à l'égard des femmes et des groupes marginalisés.
- Veiller à ce que l'intelligence artificielle favorise des solutions intelligentes face au climat en encourageant l'efficacité énergétique et les infrastructures durables.
- Appliquer des mesures de protection des données, de confidentialité et de cybersécurité robustes, en particulier pour protéger les femmes contre les abus et l'exploitation en ligne.
- Promouvoir une participation équilibrée des hommes et des femmes dans la recherche sur l'intelligence artificielle et la réglementation de cette technologie, afin de garantir des systèmes équitables et fiables.
- Garantir un accès responsable et équitable aux technologies vertes et faire de la durabilité une exigence réglementaire dans le déploiement des TIC.

C. Autonomisation des femmes dirigeantes en matière de politiques numériques durables

- Mettre en place des programmes de mentorat et de parrainage mettant en relation des femmes occupant des postes de régulation et des responsables de haut rang pour soutenir l'évolution de carrière.
- Mettre en place des quotas ou des politiques de parité dans les organes de réglementation pour assurer la participation égale des femmes aux fonctions de direction.
- Proposer des programmes de renforcement des capacités sur mesure pour renforcer l'expertise technique des femmes et la confiance en matière de leadership.
- Accroître la visibilité des femmes dirigeantes en mettant en avant leurs réalisations dans les forums sur les TIC, dans les médias et dans les dialogues internationaux.
- Mettre en place des financements et des environnements favorables à l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur des TIC, en leur donnant les moyens d'innover et de réguler.

Cours magistral à l'intention des dirigeants: Prospective stratégique pour les cadres de collaboration en matière d'intelligence artificielle



Sous la direction de M. Rafael Popper, consultant auprès de l'UIT, et de Mme Lamy Alomair, du Ministère des communications et des technologies de l'information (MCIT) de l'Arabie saoudite, le Cours magistral à l'intention des dirigeants a été organisé le 31 août et a réuni plus de 100 participants, dont des responsables d'organismes de régulation, des décideurs et des représentants de haut rang. Le cours magistral était structuré en huit sections couvrant des sujets tels que la façon dont les sociétés passées envisageaient l'avenir, l'importance de la prospective stratégique, un aperçu de ce qu'est la vision stratégique, ses applications potentielles dans divers contextes, des approches pratiques de la mise en œuvre de la prospective et la pertinence de cette technique pour la gouvernance collaborative basée sur l'intelligence artificielle.

La séance s'est achevée par un exposé sur les données d'expérience du Ministère des communications et des technologies de l'information de l'Arabie saoudite en matière de prospective. Les formateurs ont insisté sur les principaux enseignements suivants: la prospective aide les régulateurs à créer des politiques adaptables et résilientes en traduisant les premiers signaux en informations exploitables. Elle favorise l'innovation, la gouvernance inclusive et la collaboration proactive. Elle permet de traduire les risques et les opportunités complexes liés à l'intelligence artificielle en feuilles de route exploitables, en tenant compte des risques et des possibilités liés à l'intelligence artificielle. En passant de la gestion de crise à une gouvernance proactive, la prospective permet une réglementation durable qui soutient le changement technologique et la résilience à long terme.

Présentation éclair sur la réglementation des technologies



La présentation éclair qui s'est tenue le 3 septembre a été animée par M. Petros Galides, Président d'EMERG pour 2024 et 2025 et membre du Conseil d'administration du Réseau DRN de l'UIT. Le groupe était composé de M. Omar Alrejaje, Vice-Gouverneur de la CST de l'Arabie saoudite; M. Danny Tobey, Président pour l'intelligence artificielle et l'analyse des données à DLA Piper; M. James Gabriel Claude, Directeur général de Global Voice Group; et M. Shiv K. Bakhshi, Vice-Président chargé des relations avec le secteur, Ericsson.

La discussion a porté sur la manière dont les régulateurs peuvent utiliser les technologies émergentes pour renforcer la gouvernance et la conformité, en apportant plus de rapidité, de précision et de transparence à la surveillance réglementaire. Les intervenants ont examiné des approches pratiques de réglementation des technologies, telles que la rédaction et la supervision assistées par l'intelligence artificielle, les jumeaux numériques pour tester les changements de politique ou de réseau avant le déploiement et les bacs à sable réglementaires pour apprendre dans des environnements contrôlés et guider la mise à l'échelle en toute sécurité. Ils ont souligné que les outils devaient suivre le rythme de l'évolution technologique, tout en restant ancrés dans les principes de responsabilité, de transparence et de contrôle humain. Un thème opérationnel récurrent était le traitement des données comme une infrastructure, consistant à établir des flux standardisés, fondés sur

des API et en temps quasi réel à partir des sources, et à transformer ces données en informations exploitables grâce à des systèmes interopérables et interinstitutions susceptibles d'être mis à l'échelle.

La discussion a mis en évidence les enseignements suivants:

- Élaborer des solutions conçues pour la vitesse et la complexité, en utilisant l'intelligence artificielle, les jumeaux numériques et des bacs à sable limités dans le temps pour tester, apprendre et traduire les règles en code opérationnel, afin que les réponses réglementaires suivent le rythme de l'innovation, sans rien sacrifier sur le plan du contrôle.
- Traiter les données comme un service public réglementé, en exigeant des sources qu'elles fournissent des données normalisées et fondées sur des API, en assurant la fiabilité de façon indépendante et en mettant l'accent sur la transposition des données sous la forme de décisions, selon les organismes et les cas d'utilisation.
- Intégrer la confiance dès la conception, en traitant les questions liées aux biais, à la transparence, à la confidentialité et à la surveillance humaine dès le départ, afin que la réglementation des technologies améliore la responsabilité tout en favorisant l'innovation et des résultats de marché inclusifs

Séance d'information sur le thème "Connecter l'humanité"



La séance d'information sur le thème "Connecter l'humanité", qui s'est tenue le 1er septembre, a été animée par Mme Sulyna Abdullah, Chef de la Division de la planification stratégique et des relations avec les membres et Conseillère spéciale de la Secrétaire générale de l'UIT. Après les remarques liminaires de M. Mufarreh Nahari, Vice-Gouverneur chargé des études et de l'innovation de la CST (Arabie saoudite), M. Paul Garnett, Président-Directeur général du Vernonburg Group, et M. Daniel Cavalcanti, Conseiller principal pour les politiques relatives au numérique et aux télécommunications du Gouvernement fédéral brésilien, ont présenté le Plan d'action intitulé "Connecter l'humanité".

Ce rapport est une version actualisée de l'édition de 2020 du rapport historique intitulé "Connecter l'humanité", élaboré par l'UIT avec l'appui du Royaume d'Arabie

saoudite. Ce rapport porte sur les objectifs les plus récents en matière de connectivité universelle et efficace et fournit une estimation actualisée des coûts pour combler les écarts fondamentaux qui perpétuent les fractures numériques à travers le monde (infrastructures, accessibilité financière, compétences, politiques et réglementation). Le nouveau plan d'action trace la voie à suivre pour combler ces lacunes en faisant progresser les bonnes pratiques dans les partenariats multipartite, en tirant des enseignements d'études de cas couronnés de succès, en faisant progresser les "partenariats porteurs de transformations en matière d'inclusion numérique" et en surveillant et en suivant les progrès grâce à des indicateurs fondamentaux de performance.

Annexe 1: Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-25

ITU GSR

RIYADH2025

Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-25

“Donner aux régulateurs les moyens de bâtir l'écosystème numérique”



M. Cosmas Luckyson Zavazava

Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT),
Union internationale des télécommunications (UIT)

Alors que les technologies numériques nouvelles et émergentes transforment les économies et redessinent les frontières des marchés, des secteurs et des sociétés, les régulateurs endossent désormais un nouveau rôle: ils ne se contentent plus de gérer les évolutions des marchés des télécommunications/TIC et du numérique, mais contribuent également à les façonner. Cette année, les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR donnent des orientations opportunes et concrètes aux régulateurs prêts à jouer un rôle de premier plan dans l'édification d'écosystèmes numériques inclusifs, résilients et axés sur l'innovation. Fondées sur des données d'expérience concrètes et élaborées dans le cadre d'une consultation menée avec des acteurs de la réglementation au niveau mondial, ces lignes directrices restent un outil indispensable pour un leadership en matière de réglementation qui se veut tourner vers l'avenir.



S. E. M. Haitham Alohalay

Gouverneur de la Commission des communications, de l'espace et des technologies (CST) du Royaume d'Arabie saoudite et Président du GSR-25

Depuis plus de deux décennies, les Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR servent de boussole aux régulateurs qui font face à des transformations numériques complexes. Cette année, elles s'accompagnent d'un appel à l'action clair, afin que les régulateurs deviennent de véritables bâtisseurs d'écosystèmes, capables d'ancrer l'innovation dans leur travail tout en défendant l'intérêt général dans un contexte marqué par l'accélération des mutations technologiques et commerciales. J'invite mes collègues régulateurs à mettre en œuvre ces lignes directrices afin de renforcer une gouvernance dynamique et anticipative, d'approfondir les liens de collaboration et de faire en sorte que la régulation du numérique profite à tous.



ITU GSR

RIYADH 2025

Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR-25

DONNER AUX RÉGULATEURS LES MOYENS DE BÂTIR L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

Alors que les technologies numériques transforment les modalités de connexion, de commerce et d'apprentissage au sein des sociétés, ainsi que la façon dont elles sont gouvernées, les régulateurs des télécommunications/ technologies de l'information et de la communication (TIC) sont appelés à aller au-delà de la simple surveillance des marchés. Ils doivent s'adapter, ancrer l'innovation au cœur de leur mission institutionnelle et contribuer à façonner des écosystèmes numériques résilients et parés pour l'avenir. Cette transformation passe par une évolution continue des stratégies réglementaires et des mentalités, l'adoption de nouveaux outils et une collaboration plus étroite à l'échelle des secteurs et des frontières.

En nous appuyant sur deux décennies de Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du Colloque mondial des régulateurs (GSR), qui ont contribué à définir des principes réglementaires solides et à promouvoir des environnements propices, nous – les régulateurs participant au Colloque mondial des régulateurs de 2025 – reconnaissons le rythme auquel s'opère ce changement et la nécessité impérieuse de réagir en conséquence. Pour relever les défis d'aujourd'hui et se préparer à ceux de demain, les régulateurs doivent reconsidérer leur rôle en tant que bâtisseurs de l'écosystème numérique: en rassemblant les partenaires, en harmonisant les règles et les mesures incitatives, en ouvrant les données

et les infrastructures partagées, et en mettant à profit les éléments factuels et les tests pour édifier des marchés numériques inclusifs et fiables.

Ces lignes directrices reflètent notre engagement commun, qui consiste à s'appuyer sur des données d'expérience nationales, à s'inscrire dans une perspective mondiale et à offrir une orientation réglementaire concrète et tournée vers l'avenir, afin de bâtir un avenir numérique qui ne laisse personne de côté.

I ENCOURAGER L'INNOVATION DANS LES APPROCHES RÉGLEMENTAIRES

Ancrer l'innovation dans les pratiques réglementaires

Les régulateurs ne devraient pas considérer l'innovation comme un projet parallèle, mais comme un élément essentiel de la conception et de la mise en œuvre de la réglementation. Il s'agit d'institutionnaliser l'expérimentation en intégrant des projets pilotes dans les plans de travail annuels, en utilisant des bacs à sable réglementaires et en testant des règles allégées avant leur mise en œuvre complète. Il s'agit en outre de tirer des enseignements des situations d'échec, en reconnaissant que les innovations ne seront pas toutes couronnées de succès, mais que chaque tentative génère des résultats précieux qui renforceront les approches réglementaires futures.

ITU GSR

RIYADH2025

Développer des compétences et un état d'esprit tournés vers l'avenir

Outre les connaissances techniques dans le domaine des télécommunications/TIC, du numérique et des technologies nouvelles et émergentes, telles que l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT), les services spatiaux et les services par satellite, les technologies quantiques, la chaîne de blocs et les cadres évolués de cybersécurité, les régulateurs doivent posséder des compétences en matière de prototypage de politiques, de compréhension des comportements et de réflexion systémique, qu'ils sont appelés à mettre en pratique à l'aide de méthodes concrètes et fondées sur des données probantes. Il s'agit de favoriser une culture réglementaire souple et adaptée à l'avenir, en soutenant les possibilités d'apprentissage continu par les pairs au profit du personnel et en intégrant une collaboration interdisciplinaire dans les pratiques institutionnelles.

Réglementer avec souplesse et en faisant preuve de prévoyance

Mettre en œuvre des cadres souples tels que la réglementation axée sur les résultats ou fondée sur des principes, et envisager des mesures telles que l'octroi de licences à plusieurs niveaux et les clauses de caducité, le cas échéant, pour permettre des réponses réglementaires dynamiques et adaptées à l'évolution des technologies et des marchés. Orienter l'innovation plutôt que de simplement réagir après coup, en utilisant les données, la prospective stratégique, l'analyse prévisionnelle et les cadres d'anticipation - y compris des scénarios, des indicateurs d'alerte précoce et des déclencheurs préétablis permettant d'agir en temps opportun - pour mieux recenser les risques émergents et les possibilités à saisir. Tirer parti du spectre et des technologies spatiales en tant que plates-formes pour l'innovation.

Collaborer pour innover

Élargir la participation des parties prenantes au-delà des consultations ponctuelles pour nouer des partenariats continus et axés sur la résolution de problèmes avec les ministères, les acteurs du marché, les établissements universitaires et la société civile dans tous les secteurs. Créer conjointement des solutions permet de mettre à contribution la diversité des expériences des acteurs

pour alimenter de manière collective des solutions optimales et capables de s'adapter, renforce la légitimité et l'appropriation commune et améliore la conformité et la mise en œuvre. Aligner les politiques et éviter les règles contradictoires en intégrant des mécanismes de cohérence intersectorielle.

II ADAPTER ET RENFORCER LES CAPACITÉS DE RÉGLEMENTATION

Autonomiser les régulateurs au service des réalités numériques

Nous encourageons les décideurs à veiller à ce que les obligations réglementaires traduisent la convergence des infrastructures, des contenus et des services. Pour ce faire, il faudra peut-être mettre en place une supervision des plates-formes numériques, de la gouvernance des données ou de l'IA, et assurer une coordination intersectorielle pour réduire la fragmentation et renforcer les résultats d'intérêt public. Cela suppose également une indépendance sur les plans politique, opérationnel et financier pour permettre une planification à long terme, la prise de décisions impartiales et une application cohérente au-delà des cycles politiques ou commerciaux.

Investir dans les capacités stratégiques

Aller au-delà des mises à niveau techniques. Garantir des investissements soutenus dans les ressources humaines et les ressources financières nécessaires à la maintenance et au développement de nouveaux outils techniques et de nouvelles méthodes dans le cadre des activités réglementaires essentielles. Constituer des équipes multidisciplinaires, établir des unités internes de prospective et d'analyse de données, affecter des ressources et rationaliser la coordination entre les départements. Collaborer avec les parties prenantes, y compris des entreprises, des établissements universitaires et des groupes de réflexion, pour soutenir l'apprentissage continu et la veille réglementaire. Recourir au perfectionnement par les pairs et à des consultations conjointes avec les régulateurs issus de marchés numériques plus matures (échanges de personnel, auditions conjointes) afin d'assimiler les enseignements tirés des pratiques réglementaires et du secteur.

ITU GSR

RIYADH2025

Prendre des décisions inclusives et fondées sur des données probantes

Renforcer les capacités réglementaires pour la prise de décisions fondées sur les éléments factuels et les risques. Utiliser de nouvelles sources de données et plates-formes de données, les analyses de l'IA et les contributions des parties prenantes pour éclairer la prise de décisions. Aligner les règles sur les conditions réelles en procédant à des études des incidences de la réglementation qui tiennent compte des conséquences potentielles diverses selon les différents parties prenantes (y compris les différents fournisseurs et consommateurs, en particulier ceux issus de groupes mal desservis et les innovateurs locaux), à une mise en œuvre progressive et à une évaluation récurrente pour une évolution itérative des mesures réglementaires.

Institutionnaliser la collaboration

Permettre aux régulateurs d'assurer la coordination entre les secteurs et les administrations à l'aide de groupes de travail mixtes, de laboratoires de réglementation communs et de groupes de travail interorganismes, entre autres. Envisager l'approche de gouvernance collaborative de l'UIT - fondée sur une prise de décisions structurée et transparente, avec des rôles bien définis, des données partagées, des plans de travail assortis de délais et une responsabilité conjointe entre les partenaires des secteurs public et privé et ceux issus de la société civile - afin de concevoir des réponses coordonnées et des mesures d'adaptation pour faire face aux défis complexes que pose l'écosystème. Une approche faisant intervenir toutes les entités publiques est de plus en plus essentielle pour assurer la cohérence de la politique numérique à l'échelle nationale et la gouvernance efficace des écosystèmes numériques complexes, reconnaissant le rôle complémentaire et distinct des régulateurs vis-à-vis des gouvernements.

Tirer parti de la corégulation et de l'autorégulation

S'il y a lieu, partager des responsabilités avec des partenaires de confiance, ou leur déléguer des responsabilités, à la faveur de mécanismes de responsabilité clairs. Appuyer la corégulation moyennant des institutions spécialisées, des acteurs de la société civile ou du secteur privé, en particulier dans des

domaines en évolution rapide tels que la cybersécurité, l'IA et la gouvernance des données, où des modèles moins souples pourraient entraver l'investissement et l'innovation. Étudier les moyens par lesquels les régulateurs peuvent réduire leurs propres charges réglementaires et celles des autres, en mettant en commun et en simplifiant les modèles réglementaires. Envisager des mécanismes volontaires conçus conjointement avec les parties prenantes pour inciter à agir, en tant que nouveau modèle de réglementation, tout en veillant à ce que les autorités compétentes préservent la vie privée et garantissent le respect des responsabilités éthiques et des obligations connexes.

Façonner l'innovation au service de la valeur publique

Favoriser et orienter l'innovation vers une connectivité et des marchés numériques inclusifs et durables, afin de soutenir le développement socio-économique. S'agissant des domaines en évolution rapide, intégrer la sécurité dès la conception et prendre des décisions de manière inclusive. Doter les régulateurs des moyens de recueillir et d'analyser les données sur les consommateurs et les indicateurs de résultats, afin d'éclairer la prise de décisions, de suivre les bénéfices concrets et de remédier aux effets disparates des nouvelles technologies.

III TIRER PARTI DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES AU SERVICE DE L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Utiliser de nouveaux outils tout au long du cycle réglementaire

Le cas échéant, intégrer des technologies telles que l'IA, les mégadonnées, la chaîne de blocs et l'IoT dans la surveillance, la conformité et la prise de décisions en matière de réglementation - en s'efforçant de les intégrer en tant que capacités intrinsèques. Les exemples comprennent la réglementation au moyen de données, la surveillance en temps réel du spectre, les alertes de conformité automatisées et les systèmes d'octroi de licences intelligents, entre autres applications RegTech et SupReg.

ITU GSR

RIYADH2025

Concevoir conjointement ces applications afin d'encourager leur interopérabilité potentielle avec les applications du secteur et leur itération sur des applications expérimentales et des mises à l'essai et des scénarios d'essai. Rationaliser et simplifier les processus réglementaires pour le secteur afin de réduire les coûts de conformité et d'améliorer la facilité de faire des affaires, tout en maintenant la surveillance.

Exploiter les données pour une supervision réactive

Construire des systèmes de données intégrés pour faciliter la conformité réglementaire efficace. Ces systèmes peuvent combiner, entre autres, les soumissions du secteur, les données des capteurs et les renseignements recueillis dans le cadre d'une approche participative. Détecter les lacunes en matière de service, recenser les risques à un stade précoce et guider les interventions les plus significatives, publier des tableaux de bord interactifs qui guident la conformité et le choix des consommateurs. Mettre à profit ces stratégies pour dresser un tableau complet des réalités du marché, avec le plus de détails possible.

Moderniser les méthodes de mobilisation grâce aux technologies

Lancer des portails numériques, des plates-formes de données ouvertes interactives et des outils mobiles pour rendre les décisions transparentes et faciliter la participation des utilisateurs qui ne sont pas du secteur. Développer ces projets en gardant à l'esprit les besoins des utilisateurs des communautés mal desservies ou isolées. Améliorer l'utilisation des données par les parties prenantes et la formulation de commentaires avec des outils tels que les agents conversationnels ou les tableaux de bord cartographiques.

Institutionnaliser l'expérimentation

Tester les réponses réglementaires avant de codifier les règles, dans les domaines à haut risque ou à forte

incertitude, à l'aide de bacs à sable, de laboratoires vivants, de simulations et d'outils de planification par scénario. Tirer parti des normes techniques reconnues (par exemple pour l'IA, la cybersécurité, l'identité numérique et les technologies quantiques) et de la certification fondée sur des normes pour structurer les bacs à sable et accélérer la mise à l'échelle en toute sécurité. Accélérer l'analyse des consultations et améliorer la réactivité grâce aux outils assistés par l'IA. Garantir l'efficacité et l'innovation responsable en concevant ces cadres expérimentaux conjointement avec les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes.

Concevoir dans un souci de confiance et d'éthique

Montrer l'exemple dans la façon dont les technologies sont utilisées en interne. Adopter des outils et des normes garantissant le respect de la vie privée pour les données des consommateurs et des entreprises, établir des responsabilités claires et des voies de recours en matière de prise de décisions automatisée, selon le droit administratif de chaque juridiction et conformément aux principes mondiaux établis en matière d'IA fiable et de protection des données. Communiquer clairement avec le public sur la façon dont les technologies sont utilisées et sur les mesures de protection mises en place.

Tirer parti des technologies émergentes au profit de la durabilité spatiale

Lorsque les régulateurs des TIC sont investis d'un mandat concernant les activités spatiales, utiliser l'IA et d'autres outils pour surveiller le trafic dans l'espace, éviter les collisions et optimiser les ressources orbitales. Lorsque ce n'est pas le cas, permettre la coordination avec l'autorité spatiale compétente, promouvoir le partage des données et les mesures de sécurité fondées sur des normes, afin que les services spatiaux restent des éléments sûrs et fiables de l'infrastructure numérique.

ITU GSR

RIYADH2025

Renforcer la capacité d'exécution

Reconnaître que la transformation numérique passe par une stratégie, et pas seulement par des logiciels. Investir dans les talents multidisciplinaires, promouvoir les normes ouvertes et développer une infrastructure partagée à l'échelle des gouvernements pour éviter les doublons et la dépendance excessive à l'égard des systèmes propriétaires.

IV RENFORCER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE POUR UN AVENIR CONNECTÉ

Privilégier la collaboration axée sur les résultats

Mettre à profit les partenariats régionaux et internationaux pour relever des défis communs et servir des priorités communes, de la coordination du spectre à la cybersécurité en passant par la gouvernance de l'IA, compte tenu des réglementations et des principes établis à l'échelle mondiale. Privilégier les activités conjointes, les bacs à sable réglementaires ou les mesures d'application de la loi qui produisent des effets concrets pour les consommateurs par rapport aux seuls accords formels, et allouer les ressources en conséquence.

Promouvoir l'interopérabilité réglementaire là où elle apporte une valeur ajoutée

Encourager l'harmonisation au moyen de lignes directrices et de principes communs dans des domaines tels que le commerce numérique, l'éthique de l'IA et la protection des données, tout en tenant compte des principes et des recommandations existants ou établis à l'échelle mondiale et régionale, et en prévoyant explicitement une marge de manœuvre politique nationale. Le respect de principes politiques communs et une synchronisation coordonnée permettent un juste équilibre entre interopérabilité et souveraineté.

Construire des infrastructures d'apprentissage partagées

Mettre en place des mécanismes d'échange de bonnes pratiques, par exemple des communautés de pratiques, des plates-formes de formation conjointes et des programmes de mentorat par les pairs. Tirer profit de l'expérience acquise par les pays en matière d'expérimentation et d'innovation pour favoriser des avancées réglementaires transposables à divers marchés et contextes. Soutenir les outils de connaissance en libre accès qui peuvent être adaptés localement et réutilisés par d'autres régulateurs.

Coordonner les données, les outils et les normes

Promouvoir l'interopérabilité dès la conception. Chaque pays devrait décider des partenaires appropriés - organismes nationaux, régulateurs voisins, organismes régionaux et organisations de normalisation - et harmoniser les mesures réglementaires lorsqu'elles apportent de la valeur ajoutée en utilisant, entre autres, des interfaces de programmation d'application (API) communes, des indicateurs partagés et des protocoles de partage de données. Envisager de mettre en place des cadres de collaboration pour le partage de données préservant la confidentialité (par exemple, incidents/performance regroupés) afin d'appuyer une surveillance harmonisée et une réponse aux incidents transfrontières.

Affirmer les particularités régionales et la souveraineté numérique

Assurer une coordination au niveau régional pour influencer les nouveaux cadres internationaux, en garantissant l'adaptabilité à divers contextes nationaux. Participer à des forums multilatéraux et à des plateformes régionales, soutenir les initiatives régionales et renforcer les capacités régionales et les mécanismes communs afin de traduire les positions communes en actions tout en préservant la marge de manœuvre politique nationale.

ITU GSR

RIYADH2025

Tirer parti de la coopération régionale et internationale pour accélérer la mise en œuvre des programmes nationaux

Coopérer, en fonction du contexte national, avec des organismes régionaux, des régulateurs homologues et des organismes de normalisation afin de partager les pratiques, de procéder à un alignement ciblé lorsqu'il permet de réduire les doubles emplois ou d'accélérer le déploiement (par exemple dans les domaines de la planification du spectre, de la sécurité et de l'interopérabilité), et de mobiliser les capacités communes pour faire progresser les objectifs nationaux en matière de réglementation et d'innovation. Affecter des unités dédiées, faciliter la planification transfrontalière et suivre les incidences réelles de la coopération. Intégrer la coordination et les consultations de façon systémique dans la conception institutionnelle et politique pour soutenir l'harmonisation continue, si nécessaire, entre les politiques, les secteurs et les parties prenantes.

Pour les organisations internationales, utilisez vos capacités de rassemblement pour mettre en relation les régulateurs et contribuer à créer des opportunités d'apprentissage entre pairs basées sur des besoins et des défis précis. Faciliter l'utilisation optimale des ressources mondiales en combinant les expériences partagées avec des applications localisées. Grâce à la technologie, soutenir l'élaboration d'outils de connaissance en libre accès pouvant être adaptés localement et réutilisés par différents régulateurs et promouvoir l'interopérabilité dès la conception à travers des systèmes réglementaires et des indicateurs définis en commun.

Favoriser les partenariats et les investissements

Reconnaître la nécessité d'adopter des modèles d'investissement novateurs pour favoriser le déploiement

durable des télécommunications/TIC et des infrastructures numériques, tout en garantissant des conditions équitables pour tous les acteurs du marché et en appliquant des mesures de protection de la concurrence. Compte tenu des difficultés financières persistantes dans les zones rurales et isolées, nous encourageons l'élaboration d'approches politiques et réglementaires inclusives qui favorisent les partenariats public-public et public-privé, la collaboration au niveau des pouvoirs publics et la croissance numérique à long terme.

V VOIE À SUIVRE

Dans un paysage marqué par des mutations constantes et des bouleversements technologiques, la régulation peut être un levier pour une innovation responsable qui soutient la croissance économique, la concurrence sur le marché et l'intérêt général. Nous n'agissons pas en vase clos: grâce à des innovations internes, à des capacités suffisantes et à de solides partenariats au sein de nos marchés et entre eux, nous pouvons passer du statut de responsable en matière de réglementation à celui de bâtisseur d'écosystèmes. Les principes et les approches exposés dans ces lignes directrices offrent une voie claire, qui vise à renforcer la confiance du public, à reconnaître le rôle spécifique des régulateurs, à protéger les intérêts du public, à favoriser le développement du numérique qui ne laisse personne de côté et à renforcer la capacité collective à régir un monde numérique connecté, dynamique et interdépendant.

ITUPublications

Publié en Suisse, Genève, 2025

Déni de responsabilité: <https://www.itu.int/en/publications/Pages/Disclaimer.aspx>



Union internationale des télécommunications
Place des Nations, CH-1211 Genève Suisse